

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 13 décembre 2024

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	09 décembre 2024	09 décembre 2024
23	21	23		

**Délibération n° 2024 12 03 : Election des adjoints**

L'an deux mille vingt-quatre, **le vendredi 13 décembre** à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie de la Commune déléguée de Saint-Germain-de-Marencennes, sous la présidence de Christophe FOLOPPE, Maire.

**Membres présents :** Isabelle DUMONT, Julien CHAMPION, Valérie RIVÉ, Jean-Yves BOUCARD, Delphine VINET, Cédric ROUSSEAUX, Nadia MORIN, Sébastien ROCCHI, Martine YVON, Mickaël BOUYER, Monique FRADET, Steven LARGEAUD, Martine HERMANNNS, Hervé THOPRIEUX, Thierry CHARNEAU, Jany JONEAU, Philippe CLAIR, Jean-François MALTERRE, Berend KAMP, Jean-Pierre PARONNEAU.

**Membres absents non représentés :** Néant

**Membres absents représentés :** Christèle ROBLIN (donne pouvoir à Monique FRADET), Gwenaëlle DENIS (donne pouvoir à Jean François MALTERRE).

**Secrétaire de séance :** Valérie RIVÉ

Le conseil municipal,

**Vu** le Code général des collectivités territoriale et notamment l'article L2122-7-2,

**Considérant** que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus,

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**1<sup>er</sup> tour de scrutin :**

Nombre de bulletins	23
Nombre de suffrages nuls	2
Nombre de suffrages blancs	2
Nombre de suffrages exprimés	19
Majorité absolue	10

Ont obtenu :

- Liste conduite par Mme Isabelle DUMONT 19 voix

La liste conduite par Mme Isabelle DUMONT, ayant obtenu la majorité absolue, les candidats figurant sur ladite liste ont été proclamés adjoints et ont été immédiatement installés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans désignés ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire,

Valérie RIVÉ

SAINTE-PIERRE-LA-NOUE

Le 13 décembre 2024

Le Maire,



Christophe FOLOPPE